

Corindon brun

Société :

AGP s.a.s
20, avenue Reille
75014 PARIS
Tel. +33 (0) 1 45 89 84 44
Fax +33 (0) 1 45 89 66 54
E-mail : contact@agp-abrasifs.com

1 – Identification du Produit

Nom du Produit :	Corindon brun
Synonyme :	-
Code produit :	-
Utilisation du produit :	Applications abrasives, applications réfractaires et céramiques, production de matériaux résistants à l'usure. Traitement de surface, charges, sablage.

2 – Identification des dangers

Danger pour l'homme et l'environnement	
CEE/1272/2008 (CLP) :	Non classé comme matière dangereuse.
EC 67/548/EEC ou 1999/45/EC :	Pas de danger caractéristique Pas de mention de risque (phrase R) ou de danger (phrase H)

3 – Composition / Information sur les Ingrédients

Caractéristiques chimiques (substance)	
Classification selon la directive CEE :	Oxyde d'Aluminium (Al_2O_3)
N° de CAS :	1344-28-1
N° EINECS :	215-691-6
N° REACH :	01-2119529248-35

4 – Premiers Secours

Description des premiers secours

Inhalation :	Pas de traitement spécifique.
Contact avec la peau :	Pas de traitement spécifique.
Contact avec les yeux :	Laver à grande eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Ingestion :	Pas de traitement spécifique.

5 – Mesures de Lutte contre l'Incendie

Information générale :	Ininflammable.
Agents d'extinction appropriés :	Prendre les mesures appropriés à l'origine du feu.
Agents d'extinction à proscrire pour des raisons de sécurité :	Aucun n'est connu.
Danger particuliers résultant de la substance elle-même, des produits de décomposition, des émanations gazeuses :	Aucun n'est connu.
Équipement spécial de protection :	Sans objet.

6 – Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

Précautions individuelles :	Éviter l'émission de poussières. Port de l'équipement de protection individuel (voir aussi en 8)
Précautions pour la protection de l'environnement :	Pas de mesures particulières.
Méthode de nettoyage :	Récupérer mécaniquement et mettre au rebut conformément à la réglementation.

7- Manipulation et Stockage

Manutention :	
Précaution pour une manipulation sans risque :	Éviter la formation de poussières.
Précautions contre feu ou explosion :	Pas de risque de feu ou explosion.
Stockage :	
Conditions de stockage (locaux et conteneurs) :	Pas de précaution particulière.
Restriction au stockage de matières incompatibles :	Aucune.
Autre information pour le stockage :	Aucune.

8 – Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Information pour la conception et le génie industriel :	Sans objet.
Paramètres spécifiques de contrôle et valeurs limites :	Se conformer à la réglementation en vigueur pour les poussières fines (ex. : OSHA-PEL valeur totale de poussières 15mg/m ³ ; 5 mg/m ³ pour la poussière respirable ; TRGS 900 10 mg/m ³ respirable, 3 mg/m ³ alvéolaire).
Contrôle de l'exposition professionnelle :	Éviter de respirer la poussière.
Protection respiratoire :	Le port d'un masque contre les poussières, équipé d'un filtre de catégorie P2 doit être utilisé si les limites de poussières fines sont dépassées.
Protection des mains :	Des gants de protections sont recommandés.
Protection des yeux :	Des lunettes de sécurité sont recommandées.
Protection générale et mesures d'hygiène :	Suivre les pratiques standards d'hygiène en milieu industriel.
Contrôle de l'exposition de l'environnement :	Pas de contrôle spécifique d'exposition n'est requis.

9 – Propriétés Physiques et Chimiques

État physique	Solide (poudre ou granuleux)	Danger d'explosion	Non applicable
Couleur	Brun	Limites d'explosivité	Non applicable
Odeur	Inodore	Tension de vapeur	Non applicable
Point de fusion	Env. 2000 °C	Masse volumique	3,7 - 4,5 g/cm ³
Point d'éclair	Non applicable	Masse volumique apparente	500 - 2500 kg/m ³
Inflammabilité	Non applicable	Solubilité dans l'eau	Pratiquement insoluble
Température d'inflammation	Non applicable	pH	Non applicable
Auto-inflammabilité	Non applicable	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Propriété oxydante	Non applicable		

Autres informations : Aucune information additionnelle.

10 – Stabilité et Réactivité

Information générale : Produit stable, aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Non applicable.

Matériaux à éviter : Non applicable.

Produits de décomposition dangereux : Aucun n'est connu.

11 – Information Toxicologique

Information générale : Aucun effet dangereux connu dans des conditions normales d'utilisation. Ne contient pas de silice libre (voir aussi section 16).

Toxicité aiguë : Aucune connue.

Test de toxicité

Oral : Non applicable. Exposition non appropriée.

Cutanée : Non applicable.

Inhalation : Non applicable.

Corrosion de la peau : Non corrosive.

Irritation de la peau : Non irritant.

Sensibilisation : Non applicable

Toxicité à dose répétée

Oral : Non applicable. Exposition non appropriée.

Inhalation : Non applicable.

Effets CMR : Aucune évidence d'un quelconque effet CMR.

12 – Information Écologique

Écotoxicité : Aucun effet nuisible anticipé sur des organismes aquatiques. La substance est pratiquement insoluble dans l'eau.

Mobilité – répartition dans le milieu terrestre : Non applicable.

Persistance et dégradabilité : Non applicable pour des substances inorganiques.

Résultat de l'évaluation PBT : L'Oxyde d'Aluminium n'est pas une substance PBT.

Autres effets hostiles : Aucun.

13 – Considérations Relatives à l'Élimination

Élimination du produit :	Peut être mis en décharge banale. Tenir compte des réglementations locales.
Emballages contaminés :	Vider complètement l'emballage. Le recyclage de l'emballage usagé est recommandé. Se conformer à la réglementation locale.

14 – Informations Relatives au Transport

Transport terrestre

Classification GGVS / ADR : Non classé, non dangereux.
GGVE / RID :

Transport fluvial

Classification GGVBisch / ADNR : Non classé, non dangereux.

Transport maritime

Classification GGVSee / IMDG : Non classé, non dangereux.

Transport aérien

Classification ICAO-TI / IATA : Non classé, non dangereux.

15 – Informations Réglementaires

Classification selon les directives de l'EC

Étiquetage EC N° 1272/2008 : Le produit n'est pas classé. Aucun pictogramme de danger n'est nécessaire.
Étiquetage (67/548EEC ou 1999/45/EC) : Aucun.
Symbole de danger : Aucun.

Réglementations nationales

Ex. : Classification selon VbF : Pas sujet au VbF
Catégorie de pollution de l'eau : Ne pollue pas l'eau.

16 – Autres Informations

Mentions pertinentes de risque (phrase R) ou de danger (phrase H) : Aucune

Les études menées par l' Institut d'Hygiène et de Médecine pour l'Industrie de l'Université d'Essen ont montré que l'Oxyde d'Aluminium électrofondu (corindon) est inerte et ne possède aucune propriété toxique ou cancérogène.

Cette information couvre exclusivement les exigences de sécurité de l'oxyde d'aluminium électrofondu et se fonde sur nos connaissances et expériences actuelles . Elle ne représente pas une garantie des propriétés du produit décrit ci-dessus du point de vue du règlement légal de la garantie.

La spécification du produit est contenue dans une fiche technique séparée.

Annexe aux Scénarios d'exposition

Il résulte des évaluations de danger et de substances PBT/vPvB que l' Oxyde d'Aluminium (CAS n° 1344-28-1) ne répond pas aux critères de classification comme dangereux (selon les directives 67/548/EEC et 1272/2008/EC) et n'est pas considéré comme une substance PBT/vPvB. Une évaluation de l'exposition et une caractérisation ultérieure de risque ne sont donc pas demandées.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.